

Préambule

Par le groupe de travail Syntec Informatique-FniLL

Créé le 10/03/2010 - 18:31

Soumis par [Benjamin Jean](#) [1] le dim, 10/03/2010 - 18:31

Les Logiciels Libres – ou Open Source – sont aujourd'hui couramment – si ce n'est systématiquement – utilisés dans l'industrie de l'informatique (édition, intégration, système embarqué, etc.). Il est même possible d'affirmer, sans langue de bois, qu'ils font partie intégrante de ces métiers : quel chef de projet ne s'est jamais posé la question de la réutilisation d'un Logiciel Libre ? Quel client ne s'est pas vu proposer des solutions basées – au moins en partie – sur des composants sous licence Open Source ?

Après un laps de temps qui aura été nécessaire à ce déploiement, il semblerait donc qu'il ne soit plus utile de militer en faveur du Logiciel Libre, mais de constater qu'il fait partie du « paysage » et en accompagner le développement.

En cela, il faut comprendre comment se comporter vis-à-vis de celui-ci (en tant que simple utilisateur ou éditeur) afin de modifier la [gouvernance](#) [2] des projets, et les procédures organisationnelles de développement. Pour tirer un maximum de profit de ce choix, il convient d'appréhender tous les impacts du recours aux Logiciels Libres. Deux attitudes sont possibles : admettre ses particularismes et agir en conséquence ou continuer à se voiler la face, mais pour combien de temps encore...

Au-delà de la prise en compte des spécificités des Logiciels Libres, de nombreuses questions se posent quant à la pérennité du système « propriétaire » et le maintien des garanties les plus larges quant aux logiciels commercialisés.

À l'heure du développement voire du succès des logiciels et solutions Open Source¹